

Communiqué

Alimentation du lac de Bret : réhabilitation du barrage du Grenet

Bilan après une année d'exploitation

La protection de l'environnement est un volet important des projets d'alimentation en eau potable menés par la Ville de Lausanne au travers du Service de l'eau. La rénovation du barrage du Grenet, dont les installations des années soixante ne permettaient plus d'exploiter correctement la prise d'eau, en est un exemple. Les travaux ont poursuivi l'objectif de favoriser la biodiversité du cours d'eau du Grenet, tout en le laissant continuer à jouer un rôle dans l'approvisionnement du lac de Bret. Après une année d'exploitation, le bilan est positif: la modernisation des infrastructures a profité à la gestion de l'eau ainsi qu'à la qualité de l'eau du cours d'eau, et par conséquent au développement de son écosystème.

Lors de fortes intempéries, un dégrilleur automatique innovant permet désormais de capter une quantité d'eau plus conséquente du cours d'eau du Grenet et de la dévier vers le lac de Bret. La gestion des fluctuations de débit de la rivière est considérablement optimisée, le débit résiduel du cours d'eau est passé de 50 à 100 litres secondes. Cela évite des baisses de niveau de l'eau trop importantes, comme celles rencontrées au lac de Bret en 2018 lors d'épisodes de grandes sécheresses. L'apport du Grenet se situe à hauteur de 4 à 6 millions de m³ d'eau par année et complète les 1 à 2 millions de m³ d'eaux amenés par le bassin versant naturel du lac. Les rénovations réduisent ainsi fortement l'impact des changements climatiques sur les réserves en eau en préservant la capacité de réservoir d'eau à ciel ouvert qu'est le lac. Plein, ce dernier atteint les 4,3 millions de m³ d'eaux. Il couvre ainsi environ 15 % des besoins annuels en eau de l'agglomération lausannoise.

En plus de sa gestion optimisée, la qualité du cours d'eau s'est globalement améliorée. Auparavant, le débit résiduel peu élevé ne garantissait pas un développement optimal de la faune aquatique et n'offrait pas non plus une bonne dilution de l'eau traitée par la station d'épuration en aval du barrage. En outre, grâce à la construction d'une passe à poissons les espèces piscicoles accèdent désormais au secteur renaturé favorable à leur reproduction qui se trouve à 1 km en amont du barrage.

Le cours d'eau du Grenet en plus d'être une source de vie pour la faune et la flore, constitue un apport en eau conséquent pour la population de l'agglomération lausannoise. Prendre en compte les dimensions environnementales dans les projets d'alimentation en eau répond à une vision durable et s'inscrit dans la volonté de préserver la précieuse et riche biodiversité du bassin régional suisse. Le coût total des travaux se monte à un peu moins de CHF 400'000, soit CHF 130'000 en dessous du montant annoncé dans le préavis N° 2013/13.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie : 079 964 27 39
- Sébastien Apothéloz, chef du Service de l'eau : 079 444 03 23

Lausanne, le 30 octobre 2020